



Attestation de suivi

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que

Damien PINO

a suivi avec succès le **MODULE 4 : LE DPO ET LES OUTILS DE LA CONFORMITÉ**

et obtenu le score suivant à l'évaluation : **98 %**

Fait le 13 octobre 2022

CNIL